

## LA FAMILLE D'ARVIGNA, SEIGNEURS DE DUN, À L'ÉPOQUE DU CATHARISME

Originaire sans doute du village ariégeois éponyme, la famille d'Arvigna est attestée durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle parmi les lignées co-seigneuriales de Dun. Comme pour maintes autres familles de la petite noblesse rurale proche du catharisme, les procès-verbaux de l'Inquisition braquent, pour à peine quatre décennies, les projecteurs sur le destin de cette famille – ou, plus précisément, sur quelques bribes de ce destin. Ainsi, les éléments de l'histoire des Arvigna dont nous avons trace sont intrinsèquement liés à Dun et aux événements religieux qui y ont lieu au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Puis, tout comme les Arvigna sont parfaitement représentatifs de cette noble noblesse qui, dames en tête, favorise l'implantation du catharisme en Languedoc, le village de Dun ressemble certainement à maintes autres bourgades languedociennes, peuplées de nombreuses communautés où les bons chrétiens et bonnes chrétiennes (les religieux et religieuses cathares) mènent leur vie religieuse, fréquentées par la quasi-totalité de la population locale. Toutefois, comparé à d'autres lieux, notamment ceux dont nous possédons les enquêtes, des inquisiteurs qui y ont transité ou convoqué la presque totalité des habitants, le village de Dun est relativement peu attesté dans les sources inquisitoriales.

Nous nous attacherons néanmoins dans une première partie à retracer le contexte dans lequel évoluent principalement les membres de la famille d'Arvigna, seigneurs de Dun. Pour ce faire, nous évoquerons les quelques mentions de l'histoire de ce village dans les sources inquisitoriales – ces mentions faisant connaître l'illustre présence de la comtesse de Foix dans ce village, mais aussi, plus tardivement, la proximité avec Montségur et son clergé cathare. Après avoir dessiné ce contexte de l'histoire des Arvigna, nous nous intéresserons dans la deuxième partie plus précisément aux destins de ses membres – des premières dames religieuses au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur supposé désengagement durant les années 1240.

### **Le catharisme à Dun au début du XIII<sup>e</sup> siècle**

Comparé à d'autres lieux – nous venons de le mentionner – le village de Dun est relativement peu attesté dans les sources inquisitoriales. De ce fait, les événements qui s'y sont déroulés au XIII<sup>e</sup> siècle et dans le contexte de l'hérésie, de la croisade et de l'Inquisition tout comme les habitants croyants ou même religieux cathares, restent en grande partie dans l'ombre de l'histoire. Toutefois, son emplacement géographique et sa situation dans le comté de Foix, ainsi que le seul témoignage d'un membre de sa noblesse

devant l'inquisiteur Bernard de Caux à Pamiers<sup>1</sup>, lui ont épargné l'oubli total. En effet, la proximité avec Mirepoix, haut lieu du catharisme au début du XIII<sup>e</sup> siècle et dont toute la vaste famille seigneuriale est adepte de l'hérésie, puis avec Montségur, siège de l'Eglise clandestine jusqu'à la chute et le grand bûcher en 1244, crée des liens dans le contexte de la vie religieuse et de la résistance aux croisés venus du Nord, certainement bien au-delà de ce que évoquent timidement les sources inquisitoriales. Il est sûr, en tout cas, que la noblesse de Dun fréquente les hérétiques à Mirepoix au début du siècle et à Montségur dès 1230 et jusqu'en 1244 et qu'elle fait partie intégrante du vaste réseau des croyants qui, en nourrissant, hébergeant et escortant les bons hommes, assure la survie de l'Eglise cathare. De même, il ne fait aucun doute que des bons chrétiens transitent régulièrement, voire séjournent à Dun. Nous y reviendrons en détail.

Outre sa situation particulière au sein des structures de l'Eglise cathare, des lieux de forte implantation et de résistance, Dun occupe une place notable vis-à-vis des comtes de Foix. Non seulement son château est parmi les tous premiers connus en terre de Foix, édifié avant 1034, mais les familles co-seigneuriales, bien qu'issues de la petite noblesse – comme la plupart de celles qui se compromettent dans l'hérésie et la résistance – font partie de l'entourage des comtes de Foix<sup>2</sup>. Ces liens ont sans aucun doute une incidence sur la vie religieuse à Dun et nous amènent notamment vers la première mention du château dans les sources inquisitoriales – et certainement aussi de la mention la plus connue.

Nous sommes en l'an 1206 environ. C'est l'époque de la floraison du catharisme dans les bourgades languedociennes, de la cohabitation paisible entre hérétiques et catholiques à une époque où nul ne peut encore imaginer la tempête qui s'abattra bientôt sur les pays d'Oc. Dans les *castra*, les villages fortifiés, les bons chrétiens et bonnes chrétiennes mènent leur vie religieuse dans leurs *domus*, leurs communautés religieuses, au sein même de la vie sociale du lieu. Ces communautés, petites certes par le nombre de religieux et de religieuses qui y habitent, se comptent pourtant parfois jusqu'à plusieurs dizaines par village – ainsi à Mirepoix, non loin de Dun. Les bonnes chrétiennes qui, contrairement aux bons chrétiens, ne se déplacent quasiment pas avant que l'Inquisition ne les condamne à une vie errante, sont fortement présentes dans ces communautés, formant au moins un tiers du clergé cathare avant la croisade. Nombreuses sont les veuves qui, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, une fois tous les enfants devenus adultes, prennent l'habit et fondent leur petite communauté, parfois avec une de leurs filles encore célibataire. Educatrices dans leur famille d'abord, puis dans la communauté, leur influence est indéniable. Et si nous ne savons pas toujours avec certitude si elles ont,

1 Il s'agit de la déposition de Pèire Guilhem d'Arvigna, le 18 octobre 1246 (Collection Doat, Bibliothèque Nationale de Paris, t. 24, f<sup>o</sup> 240r<sup>o</sup>-244v<sup>o</sup>).

2 Pailhès (Claudine), *Le comté de Foix, un pays et des hommes. Regards sur un comté pyrénéen au Moyen Âge*, Cahors 2006, pp. 108, 115.

les premières, adopté l'hérésie et l'ont transmise à leurs enfants, instaurant ainsi une tradition familiale, de nombreuses dépositions montrent qu'elles ont éduqué leurs enfants dans la foi cathare. Ces derniers deviendront à leur tour croyants et croyantes, bons hommes et bonnes femmes, *faidits* et même *faidites*. Dames surtout de la moyenne et petite noblesse, puis roturières aussi, vivant ensemble, ces religieuses sont donc avant tout des veuves, avec quelques jeunes femmes qui, cependant, ne resteront pas toutes religieuses leur vie durant. Plus rarement, des épouses, avec, en principe, l'accord du mari, quittent ce dernier pour se faire bonnes chrétiennes. En tout cas, de quel état civil qu'elles soient et de quelle origine sociale, dans l'Eglise cathare, toutes les femmes peuvent recevoir le *consolament*, le baptême d'esprit et seul sacrement, et devenir membre du clergé à part entière. Le catharisme, en effet, ne connaît pas d'inégalité théologique entre les sexes. Si on n'a aucune trace d'une femme ayant accédé à la hiérarchie de l'Eglise, qui, de fait, reste réservée aux hommes, certaines de ces religieuses prêchent ouvertement la bonne parole. Et, l'époque de la persécution arrivée, on les verra également administrer le *consolament* aux novices ou mourants<sup>3</sup>.

En l'an 1206, à cette époque de la floraison des communautés féminines, des dames cathares, veuves parfois érudites dont certaines parmi leurs communautés prennent presque des airs de cours mondaines de la noblesse, Dun accueille aussi une telle communauté de femmes, certainement parmi plusieurs autres communautés hérétiques restées inconnues.

Le 18 octobre 1246, Père Guilhem d'Arvigna, noble de Dun, est interrogé par l'inquisiteur Bernard de Caux à Pamiers. Dans sa déposition – la plus importante qui nous soit parvenue concernant Dun et sur laquelle nous reviendrons encore à plusieurs reprises – ce croyant particulièrement engagé mentionne entre autres la communauté féminine qui existait vers 1206 à Dun :

*« Il [Père Guilhem d'Arvigna] dit qu'il vit à Dun dame Félipa, la mère de Rogier Bernat, comte de Foix, et ses compagnes hérétiques dans leurs propres maisons d'hérétiques. Il y vit avec lesdites hérétiques Alaman de Nougairous, Cécilia, l'épouse d'Arnaut Guilhem d'Arvigna le père du témoin et il mangeait et buvait à plusieurs reprises avec ces hérétiques. Mais il ne les adora pas ni vit les adorer. »<sup>4</sup>.*

Et plus loin, le témoin poursuit, évoquant de nouveau l'année 1206 :

*« Il dit qu'il vit à Dun Félipa, l'épouse de Raimon Rogier, comte de Foix, et ses compagnes hérétiques dans leurs propres maisons*

<sup>3</sup> Hancke (Gwendoline), *Femmes en Languedoc. La vie quotidienne de la noblesse occitane au XIII<sup>e</sup> siècle, entre catholicisme et catharisme*, Cahors 2006, pp. 301 et ss.

<sup>4</sup> Doat 24, f<sup>o</sup> 241r<sup>o</sup>.

*d'hérétiques. Il vit avec ces hérétiques feux Raimon Rogier et Guilhem Amiel de Pailhès et plusieurs autres dont il ne se rappelle pas. Tous y mangèrent avec lesdites hérétiques du poisson et d'autres choses qu'elles leur donnèrent. Mais ils n'adorèrent pas ni virent adorer. »<sup>5</sup>.*

Alors que l'existence de cette ou de ces communautés à Dun n'a assurément rien de surprenant, reflétant fidèlement ce que nous connaissons de nombreux autres lieux, le cas de Félipa s'avère exceptionnel à plusieurs égards.

Félipa est l'épouse de Raimon Rogier, comte de Foix de 1188 à 1223, mère, entre autres, de Rogier Bernat, futur comte de Foix en succession de son père et belle-sœur d'Esclarmonda de Foix, religieuse cathare comme elle après son veuvage d'avec Jordan de l'Isle. Bien qu'on ignore l'origine familiale de Félipa, le fait que les femmes nobles qui prennent l'habit dans l'Eglise cathare s'installent fréquemment dans des maisons leur appartenant en bien propre, situées dans leurs villages d'origine, la présence de la comtesse à Dun pourrait bien suggérer qu'elle appartienne à une des familles co-seigneuriales de ce lieu.

Père Guilhem d'Arvigna se montre le plus précis des témoins en ce qui concerne le lieu et l'époque de la vie religieuse de Félipa, mais il n'est pas le seul à la mentionner en tant que bonne chrétienne. Le propre fils de la comtesse, bien des années après sa mort, évoque également le souvenir de sa mère devant l'Inquisition, le 12 mars 1241 :

*« Il dit qu'à la même époque [à ses dix ans, après 1204] il vit Esclarmonda, sa tante hérétique à Pamiers, et il y vit plusieurs hérétiques, hommes comme femmes, avec elle ainsi que plusieurs femmes, et d'autres venaient les voir à ce qu'il vit. Et quand sa mère s'était faite hérétique, elle demeura à [lacune, Dun ?] et il lui rendit souvent visite. Parfois il mangea avec elle, parfois il y entendit les prédications des hérétiques. Et il vit avec elles les chevaliers Raimon d'Arvigna, Raimon de Tourtrol et Raimon des Pujols qui y écoutèrent de temps à autre les prédications des hérétiques. »<sup>6</sup>.*

Que Félipa ait débuté sa vie religieuse à Pamiers, comme le suggérerait la mention qu'en fait le chroniqueur cistercien Pierre des Vaux-de-Cernay<sup>7</sup>, ou qu'elle se soit installée tout de suite à Dun – où, au début du siècle, de nombreux fidèles ont adhéré à la foi cathare et où existent peut-être déjà d'autres communautés – Félipa est une femme mariée à l'époque de son entrée en religion et une mère dont les enfants n'ont pas encore ou à

5 Doat 24, f° 244r°-v°.

6 Devic (Claude), Vaissete (Joseph), *Histoire Générale de Languedoc*, édition annotée, augmentée et révisée, 16 t., Toulouse 2003-2005, t. 8, coll. 1035.

7 Pierre des Vaux-de-Cernay, *Histoire Albigeoise*, trad. Guébin (Pascal) / Maisonneuve (Henri), Paris 1951, p. 82.

peine atteint l'âge de la majorité. Contrairement à la très grande majorité des bonnes chrétiennes, elle n'attend donc pas son veuvage pour prendre l'habit. Par ailleurs, son cas est exceptionnel aussi en ce qui concerne son statut social. Parmi les religieuses cathares, les femmes nobles jouent, certes, un premier rôle. Or, celles qui représentent la grande majorité parmi les bonnes chrétiennes au tournant du siècle, sont en réalité issues de la moyenne et de la petite noblesse rurale, tandis que la haute noblesse reste largement absente dans leurs rangs – à la notable exception des dames de Foix. Soulignons enfin que le témoignage de Père Guilhem d'Arvigna, cité auparavant, évoque les maisons de Félipa et de ses compagnes hérétiques, au pluriel, alors que les communautés formées d'une supérieure (et souvent propriétaire de la maison) et de ses compagnes, d'habitude, sont mentionnées au singulier. Aussi faut-il sans doute envisager que la communauté de Félipa est particulièrement importante, comptant beaucoup plus que les deux à cinq femmes qui composent habituellement les maisons de femmes cathares. En effet, rien de surprenant à ce que le rang social de la supérieure ainsi que la bienveillante protection de son mari et plus tard de son fils attirent beaucoup de vocations féminines... Et nous ne pouvons pas exclure non plus que la comtesse de haut rang – et certainement aussi d'une culture largement au-dessus de la moyenne féminine – prêche publiquement dans sa communauté, convertissant de futures novices à la vie religieuse cathare, à l'instar de sa belle-sœur dont on connaît le succès missionnaire. Rogier Bernat, le fils de Félipa, évoque en effet dans son témoignage les prédications d'hérétiques qu'il a écoutées dans la maison de sa mère – sans préciser si ces prêches furent le fait des bonnes chrétiennes elles-mêmes ou de religieux de passage dans la communauté. Avant l'époque de la clandestinité, la prédication, en principe, est le privilège de la hiérarchie de l'Eglise cathare. Et à Dun, selon les dires de Père Guilhem, ce sont d'ailleurs surtout le diacre Guilhem Clergue et son compagnon hérétique qui prêchent sur la place publique (vers 1206)<sup>8</sup>. Pourtant, et bien que les exemples en soient peu nombreux, certaines femmes sont attestées pour avoir prêché dès cette époque<sup>9</sup> – parmi elles peut-être aussi Félipa.

La comtesse de Foix est attestée encore jusqu'en 1216. Père de Garrabet, baile de Tarascon pour le comte de Foix, qui dépose le 8 octobre 1246 devant Bernard de Caux, avoue en effet l'avoir vu pendant son enfance à Garrabet (aujourd'hui Mercus-Garrabet)<sup>10</sup>. Vraisemblablement, Félipa n'est que de visite à Garrabet, logeant d'ailleurs chez un croyant et non pas dans une communauté de femmes. Le même témoin, en tout cas, la mentionne également pour avoir toujours résidé à Dun à cette époque – et pour avoir reçu la visite de son fils Rogier Bernat, futur comte de Foix :

8 Doat 24, f° 241r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

9 Hancke (Gwendoline), « La prédication féminine chez les cathares », Aurell (Martin) (dir.), *Les cathares devant l'Histoire. Mélanges offerts à Jean Duvernoy*, Cahors 2005, pp. 289-309.

10 Doat 24, f° 251r<sup>o</sup>.

« Il vit à Dun ladite Félipa, la mère du comte de Foix qui est père de l'actuel [Rogier IV], et ses compagnes hérétiques. Et il vit avec ces hérétiques Rogier Bernat, comte de Foix et plusieurs autres dont il ne se rappelle pas. Le témoin et tous les autres y mangèrent avec ces hérétiques, mais il ne les adora pas ni vit adorer. »<sup>11</sup>.

Le témoignage de Pèire de Garrabet représente le dernier signe de vie de Félipa.

Treize ans après la première apparition de Félipa à Dun, un autre personnage illustre de l'Eglise cathare marque l'histoire du village. Cependant, des événements tragiques se sont produits dans le Languedoc entre-temps et bien qu'un nouvel espoir naisse bientôt pour les seigneurs méridionaux et l'Eglise cathare, le début de son effondrement a sonné. Dun et ses seigneurs, vraisemblablement, n'échapperont pas à cette tempête. Les comtes de Foix seront, certes, les seuls princes occitans à sauver leur lignage et leur comté et sortir indemnes de ces tragiques décennies. Mais non seulement les coseigneurs de Dun sont profondément compromis dans l'hérésie et pour la plupart *faidits*, perdant ainsi leurs biens, mais le Dunès, appartenant à la seigneurie de Mirepoix, passera avec cette dernière dans la possession des seigneurs de Lévis, venus du Nord avec l'armée des croisés.

Bien qu'on ignore dans quelle mesure Dun est directement touché par la croisade, le village, à travers l'occupation de la seigneurie de Mirepoix, est ébranlé par l'invasion des barons français dès la première année de la croisade. Les croisés, rassemblés sous les ordres d'Arnaud-Amaury, abbé de Cîteaux, depuis le mois de mai 1209, descendent la vallée du Rhône pour arriver en juillet devant Béziers. Après le sac de cette ville, le 22 juillet, le siège et la reddition de Carcassonne (2-15 août), Simon de Montfort, un des barons, est désigné vicomte de Carcassonne, Trencavel étant mort emprisonné. Dès le mois de septembre, le nouveau chef des croisés dirige son armée vers l'Ariège. Mirepoix est occupé, la co-seigneurie confisquée et attribuée à Guy de Lévis, le maréchal de Simon de Montfort. Puis, les troupes se dirigent vers Pamiers où l'abbé, qui détient la ville en paréage avec le comte de Foix, les reçoit avec tous les honneurs avant qu'elles ne poursuivent vers Saverdun. Dun se situant à proximité du chemin parcouru par les croisés entre Mirepoix et Pamiers, la population fait probablement les frais de cette invasion. En tout cas, la seigneurie passe sans doute entre les mains des Lévis avec la seigneurie de Mirepoix.

Neuf ans plus tard, le 25 juin 1218, Simon de Montfort perd sa vie devant les murs de Toulouse et son fils Amaury prend la succession. Mais Amaury est incapable d'imposer son autorité dans les territoires conquis par son père. Ses domaines, au fur et à mesure, s'effritent. Les seigneurs occitans profitent de cette faiblesse pour reconquérir leurs seigneuries

<sup>11</sup> Doat 24, f° 251r°.

perdues au début des années 1220, le futur Raimond VII de Toulouse en tête, assisté notamment de Raimon Rogier, comte de Foix et époux de la bonne chrétienne Félipa. La seigneurie de Mirepoix, aussi, est libérée. L'Église cathare, pendant cette période de la reconquête, malgré ses pertes sur les bûchers allumés par les croisés, entreprend sa réorganisation. C'est dans ce contexte que se situe le prochain épisode de l'histoire de Dun. Précisons cependant, avant de l'évoquer, que la reconquête par les seigneurs et la renaissance de l'Église cathare ne seront que de courte durée – et que les Lévis reprendront peu d'années plus tard ce qu'ils considèrent comme leurs droits. Car Amaury de Montfort, aux abois, fait don en 1224 au roi de France, Louis VIII, du Languedoc dont il ne reste que le seigneur « légal ». Poussé aussi par le pape, c'est ainsi que le roi part en croisade lui-même en 1226. Dès l'annonce de la croisade royale, de nombreux seigneurs se soumettent. Le Languedoc, par la suite, s'effondre définitivement. A la fin de l'année 1228, Raymond VII doit se soumettre, et lors du traité de Meaux, signé en 1229, la confiscation de la seigneurie de Mirepoix au profit de Guy de Lévis, est ratifiée. Dun appartient probablement de nouveau au maréchal.

Mais revenons à présent en 1219 – Simon de Montfort est mort depuis un an, la reconquête et la restructuration de l'Église cathare s'annoncent. C'est Arnaut Rogier de Mirepoix, frère de Raimon de Péreille, co-seigneur de Montségur et lui-même défenseur du château, qui évoque une rencontre à Dun dans sa très longue déposition faite devant frère Ferrer le 22 avril 1244 :

*« Il dit qu'il vit Guilhabert de Castres, évêque des hérétiques et l'hérétique Raimon Mercier tenir publiquement leur maison à Dun près de Mirepoix et ces hérétiques y prêchèrent plusieurs fois. Venaient entendre leur sermon le témoin, Père Guilhem d'Arvigna, Bernat d'Arvigna, son frère, Raimon d'Arvigna son frère, Raimon d'Arvigna, leur oncle, Raimon des Pujols, chevalier de Dun, Bernat de Léran, de Dun, Arnaut de Nougairous, Guilhem de Nougairous, son frère, Raimon de Villeneuve, de Dun, et Arnaut de Villeneuve son fils, Père Gamus, Raimon de Paris, Père de Pech, de Sint, Guilhem d'en Raimon Pons, tous dudit château de Dun. Et après le prêche, le témoin et tous les autres adorèrent les hérétiques comme il a été dit. »<sup>12</sup>.*

Certaines personnes de l'assistance ont déjà croisé notre chemin en 1206, fréquentant la communauté de Félipa de Foix, notamment Père Guilhem d'Arvigna, dont nous avons évoqué et évoquerons encore la déposition, mais nous connaissons également son frère Raimon et la famille de Nougairous. Composé principalement des co-seigneurs et chevaliers de Dun, le cercle des croyants cathares à Dun n'a vraisemblablement presque

<sup>12</sup> Duvernoy (Jean) (éd.), *Le dossier de Montségur. Interrogatoires d'Inquisition, 1242-1247*, Carcassonne 1998, p. 64.

pas changé depuis le début du siècle – en dépit des terribles événements qui ont marqué la décennie passée. Nonobstant les victimes au sein du clergé cathare mortes dans les flammes et les conséquences de la guerre, la croisade, en effet, n'a pas pu détruire la structure de l'Eglise cathare – nous l'avons mentionné. Et elle n'a pas non plus détruit les réseaux de croyants qui sont à la base de la survie de cette Eglise. La vie religieuse hérétique renaît intacte et ce ne sera que l'Inquisition qui réussira à briser les liens sociaux et à provoquer le désengagement religieux de la noblesse languedocienne – ainsi certainement aussi à Dun dont nous n'aurons plus trace de croyants cathares après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Guilhabert de Castres, mentionné donc pour tenir sa maison d'hérétiques à Dun en 1219, est sans le moindre doute un des plus grands personnages du clergé cathare. Peut-être ancien abbé de Castres, on le connaît de 1195 à 1209, installé à Fanjeaux, en tant que fils majeur (coadjuteur) de Gaucelm, évêque du Toulousain. C'est lui qui administre notamment le *consolament* en 1204 à Esclarmonda de Foix et d'autres dames de la noblesse, en l'illustre présence de toute la société aristocratique des environs et du comte de Foix lui-même, et c'est lui aussi qui donne ce sacrement à Pèire Rogier de Mirepoix sur son lit de mort la même année. Entre 1211 et 1219, durant les années de guerre, Guilhabert de Castres est mentionné surtout à Montségur. Mais dès 1219, Guilhabert, devenu évêque à son tour, redescend du château pour mettre en œuvre la reconstruction de l'Eglise cathare à cette époque de la reconquête – véritable « âme de cette résurgence » comme l'appelle Jean Duvernoy<sup>13</sup>. C'est dans ce contexte que s'inscrit donc son séjour à Dun, où il tient maison avec Raimon Mercier, diacre de Mirepoix.

Le célèbre évêque reviendra encore à au moins deux reprises à Dun, chaque fois pour administrer le *consolament* à un membre de la famille d'Arvigna, co-seigneurs du lieu et particulièrement investis dans l'hérésie. C'est de nouveau Pèire Guilhem d'Arvigna qui nous révèle le premier de ces rites qui se passe vers 1224 :

*« Il dit que quand Raimon d'Arvigna, son oncle, était malade à Dun d'une grave maladie, il fut hérétique par Guilhabert de Castres, Bernat de Lamothe et Gérard de Gourdon. Assistèrent à cette hérétication le témoin, Pons Adémar, Bernat de Durfort, Raimon de Tourtrol, Pèire Barbe de Mirepoix et Carbonel, notaire de Mirepoix. »<sup>14</sup>.*

Consolé par l'évêque et deux diacres qui sont parmi les acteurs majeurs de la réorganisation de l'Eglise cathare, Raimon d'Arvigna, donné sans doute pour mourant, se remettra de cette maladie mais ne retournera pas dans le siècle. Nous reviendrons plus loin sur son parcours de bon chrétien.

Quatre ans plus tard – le pays est de nouveau en pleine guerre –

13 Duvernoy (Jean), *Le Catharisme : L'Histoire des Cathares*, Toulouse 1979, pp. 265/266.

14 Doat 24, f<sup>o</sup> 241 v<sup>o</sup>-242 r<sup>o</sup>.

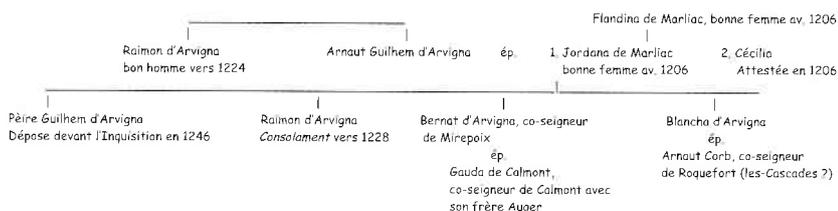
Guilhabert de Castres revient encore une fois à Dun, appelé par un mourant, lui aussi du nom de Raimon d'Arvigna, neveu en fait du précédent. Arnaut Rogier de Mirepoix en fait le récit devant l'Inquisition :

« Alors que le chevalier Raimon d'Arvigna était malade à Dun dans la maison de Raimon Tourtrol de Dun, il demanda qu'on lui amène des hérétiques. Et ainsi les hérétiques Guilhabert de Castres et Bertrand Marty le reçurent de la manière et forme ci-dessus. Assistèrent à ce consolament le témoin, Bernat d'Arvigna, Père Rogier de Mirepoix, les chevaliers Raimon Tourtrol de Dun et Arnaut des Pujols, Bernat de Pech de Sint, Guilhem d'en Raimon Pons, de Dun, Bertran de Roumengoux, Père de Roumengoux de Queille et d'autres dont il ne se rappelle pas. Après le consolament, le témoin et tous les autres adorèrent ces hérétiques et reçurent d'eux la paix comme il a été dit. Le malade légua alors à ces hérétiques mille sous toulzas, et par la suite se rétablit de cette maladie et abandonna la secte. »<sup>15</sup>.

Le rite a lieu dans la maison de Raimon de Tourtrol, un des membres de la noblesse locale dont nous avons déjà à plusieurs reprises croisé le chemin auprès des hérétiques, croyant donc visiblement assidu. Il faut certainement supposer que la ville de Dun ne compte plus aucune communauté d'hérétiques à cette époque de la fin de la croisade royale et que le *consolament*, comme tout autre rite ou prêche, doit désormais obligatoirement se passer dans la maison d'un ou d'une croyante. L'assistance, en tout cas, est encore aussi nombreuse qu'en 1206 et la communauté de croyants cathares sans doute encore quasiment aussi dévouée qu'au début du siècle.

### La famille d'Arvigna, co-seigneurs de Dun

LA FAMILLE D'ARVIGNA



Si Dun a vu transiter ou s'installer des personnages prestigieux du haut clergé cathare et de la famille comtale de Foix durant la première moitié

15 Duvernoy (éd.), *Le dossier de Montségur*, pp. 67/68.

du XIII<sup>e</sup> siècle, la population locale, elle aussi, adhère au moins en partie au catharisme et nous avons déjà croisé à plusieurs reprises des croyants originaires du village. Cette adhésion, comme mentionné précédemment, est difficile à saisir car relativement peu de témoins évoquent Dun et que seule une déposition d'un habitant de ce village nous est parvenue. Toutefois, la présence d'une communauté de croyants s'en dégage sans le moindre doute, investie dans la foi cathare depuis le tout début du siècle jusqu'à, au moins, les années 1240. L'Inquisition n'ayant apparemment pas cité systématiquement toute la population de Dun comme ce fut le cas dans d'autres villages, il nous est impossible d'avoir une idée, même vague, de l'importance de cette adhésion ou de savoir quelles classes sociales y furent le plus impliquées. Les principaux témoins concernant Dun étant Arnaut Rogier de Mirepoix et Pèire Guilhem d'Arvigna, tous deux membres de la noblesse, leur vue se focalise certainement sur les croyants issus de leur classe sociale. Bien que les croyants dont nous connaissons le nom soient donc presque exclusivement des nobles, on ne peut exclure que les classes roturières de Dun aient également adhéré au catharisme.

Toutefois, nous nous intéresserons principalement à la noblesse – l'état des sources nous y obligeant – et avant tout à la famille la mieux connue parmi les lignées co-seigneuriales de Dun, les Arvigna.

Dun se trouve parmi les premiers châteaux connus du comté de Foix et certains de ses seigneurs, malgré leur position relativement modeste au sein de leur classe sociale, font partie des proches des comtes. Et vraisemblablement, la grande majorité des chevaliers participant à la co-seigneurie de Dun sont aussi *faidits* à l'époque de la croisade et impliqués dans l'hérésie, même si nous ne les connaissons pas tous assez bien pour en juger avec certitude.

La famille éponyme du lieu n'apparaît pas dans les sources inquisitoriales. Ils possèdent avant la croisade les seigneuries de Dun, de Laroque-d'Olmes et de Roquefort-les-Cascades, ainsi que des biens à Saint-Julien (-de-Gras-Capou) et en Razès. Cependant, entre 1238 et 1262, ils vendent à plusieurs reprises des biens, ce qui amène Claudine Pailhès à suggérer qu'il puisse s'agir d'une famille de *faidits*, certainement ruinée et contrainte par la nécessité de se séparer des derniers biens qui lui restent<sup>16</sup>. Les Dun seraient en tout cas quasiment les seuls nobles de leur village à ne pas avoir adhéré au catharisme. Ainsi, les Villeneuve sont probablement à compter parmi les croyants, Raimon et son fils Arnaut se trouvant notamment dans l'assistance des prêches de Guilhabert de Castres

16 « Le cas de Dun est-il à mettre aussi dans le contexte des suites de la croisade contre les Albigeois ? En 1238, la veuve de Pons de Dun donna à Roger Bernard de Foix tout ce qu'elle avait à Dun, à Saint-Julien, en Razès, à Prayols et en Barguillère. En 1262, Pons et Raimond de Dun et leurs familles donnèrent au comte de Foix ce qu'ils possédaient dans le diocèse de Toulouse, en châteaux, villes, bois et forêts, sauf les châteaux de Laroque et Roquefort. Les biens de la région de Dun ayant été confisqués, leur donation était toute théorique : ne l'était pas par contre la donation des biens de la région de Foix. La famille de Dun était une famille de *faidits*, certainement ruinée, et qui a peut-être été contrainte par la nécessité à vendre ce qui lui restait. » (Pailhès, p. 125).

en 1219. Et il en est de même pour les Lérans. Le chevalier Raimon de Tourtrol écoute dès 1206 les prédications du diacre Guilhem Clergue sur la place publique à Dun et rend encore le *melhorament* à Guilhabert de Castres et Bertrand Marty lors du *consolament* de Raimon d'Arvigna en 1228. Puis, en ce qui concerne la famille des Pujols, on rencontre en 1219 Raimon des Pujols, chevalier de Dun, dans l'auditoire des prédications de l'évêque cathare, tandis que, vers 1228, c'est Arnaut des Pujols, peut-être son fils, qui assiste au *consolament* de Raimon d'Arvigna. Par ailleurs, ce geste, qui illustre le choix religieux de la famille, s'explique également par les liens et pratiques sociaux au sein de la noblesse, tous les membres de l'aristocratie d'un *castrum* et de ses environs se trouvant au chevet d'un mourant d'un de leurs proches – d'où certainement aussi l'illustre présence de Père Rogier de Mirepoix, coseigneur de Montségur.

Reste ensuite la famille d'Arvigna, installée également à Dun.

Si, par malheur, au moins un des membres de cette famille a eu des démêlés avec l'Inquisition – l'inquisiteur Bernard de Caux en l'occurrence – ce fait, est une véritable chance pour l'historiographie. Car la déposition de Père Guilhem représente, avec celle d'Arnaud Rogier de Mirepoix, notre principale source pour l'histoire du catharisme et des co-seigneurs de Dun au XIII<sup>e</sup> siècle. Père Guilhem donnant donc la plus grande partie des informations sur sa famille et étant lui-même, obligatoirement, le mieux connu, c'est sa déposition, les événements qu'il raconte, mis en ordre chronologique, qui nous serviront de fil rouge pour retracer quelques bribes du destin de cette famille de la noblesse de Dun.

À l'instar de nombreuses autres histoires de familles nobles contemporaines et leur implication dans le catharisme, celle des Arvigna commence avec une veuve, religieuse cathare, en l'occurrence même avec sa fille. Nombreuses, en effet, sont les lignées de l'aristocratie rurale dont le début de l'engagement religieux dans le catharisme – tel qu'il se dessine dans les sources inquisitoriales – est marqué par la prise d'habit d'une femme, une veuve dont les enfants sont adultes dans la grande majorité des cas. Les dépositions devant l'Inquisition, faites à partir des années 1240, ne permettent pas de repartir plus loin dans le passé que la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Bien que nous ne puissions donc n'avoir aucune certitude quant au moment précis et aux instigateurs du choix religieux, ces veuves sont certainement souvent à l'origine même de l'adhésion au catharisme, l'instaurant comme tradition familiale en tant que mère et éducatrice avec une influence considérable sur leur progéniture. Tel est peut-être aussi le cas de Flandina de Marliac, la grand-mère de Père Guilhem. Selon les dires de son petit-fils, elle est installée bonne femme vers 1206 à Mirepoix, dont la famille de Marliac est sans doute originaire, et accueille avec ses compagnes hérétiques Père Guilhem dans la communauté, lui donnant à manger et le faisant même dormir auprès d'elle. Si le cas de Flandina est donc tout à fait représentatif de l'engagement religieux des femmes de la noblesse au tournant du siècle, celui de sa fille est plus exceptionnel. Car, au plus tard en 1206, la fille de Flandina et mère de Père Guilhem du nom de Jordana,

est, elle-aussi, religieuse cathare, vivant dans la même communauté que sa mère<sup>17</sup>. Mères et filles, certes, sont souvent à l'origine même de ces petites communautés. Cependant, comme nous l'avons déjà fait remarquer au sujet de la comtesse de Foix, le cas des épouses dont le mari est encore en vie et qui prennent néanmoins l'habit, reste exceptionnel. Or, Arnaut Guilhem d'Arvigna, le mari de Jordana et père de notre Père Guilhem se trouve encore parmi les vivants en 1206 – et il s'est même remarié. Toujours pour l'an 1206, Père Guilhem mentionne en effet la deuxième épouse d'Arnaut Guilhem, Cécilia, qui fréquente la communauté de Félipa de Foix à Dun<sup>18</sup>. Bien que les exemples n'en soient pas très nombreux, nous connaissons d'autres cas comparables. Alors que, selon le droit canon, le mariage est indissoluble, même dans le cas où un des époux rentre dans les ordres, la société languedocienne montre vraisemblablement une autre approche de la question. Lorsqu'un des époux prend l'habit, l'autre doit l'absoudre à l'Eglise cathare. Leur mariage, ainsi, est de fait comme dissout et l'époux qui reste dans le siècle peut se remarier. Il est évident que cette deuxième union ne peut être conclue devant un prêtre et que l'Eglise catholique la considérerait comme un concubinage. Mais, de toute évidence, ce n'est pas le cas des contemporains proches du catharisme : les témoins devant l'Inquisition appellent ces unions des mariages et non des concubinages<sup>19</sup>.

Nous ne savons rien d'autre au sujet de ces deux dames de Marliac. Toutefois, il reste à mentionner que deux autres membres de la famille de Marliac, peut-être les fils de Flandina, Bertrand et Jordan, sont co-seigneurs de Mirepoix en 1207 – tout comme Bernat d'Arvigna, le frère de Père Guilhem, qui hérite peut-être de cette part de coseigneurie par sa mère.

Outre la communauté de sa mère et de sa grand-mère, Père Guilhem évoque pour cette même année 1206 d'autres faits concernant Mirepoix qui décrivent la ville comme un haut lieu du catharisme. Mirepoix, selon sa déposition, aurait compté à cette époque une quarantaine de communautés d'hérétiques, fréquentées par la noblesse locale, la famille de Mirepoix en tête. Et il s'y serait notamment tenu un concile avec six cents hérétiques<sup>20</sup>.

Enfin, c'est également en 1206 que les Arvigna fréquentent à Dun la comtesse de Foix, religieuse cathare, et qu'ils écoutent les prédications du diacre Guilhem Clergue – nous l'avons mentionné<sup>21</sup>.

Après avoir été relativement éloquent sur ces premières années du siècle, Père Guilhem ne révèle rien pour les dix-huit années suivantes, laissant aussi en suspens la question d'une éventuelle prise d'armes durant la croisade par lui-même et/ou ses frères. Il ne reprend le fil de son récit que pour l'année 1224. Toutefois, nous retrouvons les Arvigna dès 1216, dans

17 Doat 24, f° 240r°-v°.

18 Doat 24, f° 241r°.

19 Hancke (Gwendoline), *L'amour, la sexualité et l'Inquisition. Les expressions de l'amour dans les registres de l'Inquisition (XIF-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Cahors 2007, pp. 24 et ss.

20 Doat 24, f° 240v°-241r°.

21 Doat 24, f° 241r°-v°, 244r°-v°

les dépositions des frères Raimon de Péreille et Arnaut Rogier de Mirepoix.

Nous apprenons ainsi que Bernat d'Arvigna assiste en 1216 au *consolament* de Pèire de Durban, de Calmont, sur son lit de mort, rite qui a lieu à Foix dans la maison d'Arnaut de Coumesèche en présence de plusieurs autres nobles de la région, dont Pons Adémar de Roudeille et son frère Bernat de Durfort, Pèire de Léran, Raimon de Léran, futur bon homme, Sicre de Léran, le fils du malade, Bertrand de Roquefort, Pèire Oth de Calmont et Jordan de Lissac. Rien d'étonnant, là aussi, à ce que Bernat d'Arvigna se trouve au chevet de Pèire de Durban. Ce dernier, de Calmont, fait certainement partie de ses proches, car Bernat est marié à Gauda de Calmont, héritière avec son frère Auger de la seigneurie de Calmont. Le couple, de ce fait, est installé à Calmont<sup>22</sup>.

Puis, vers 1219, Guilhabert de Castres tient sa maison d'hérétiques à Dun, rassemblant à l'occasion de ses prêches la noblesse du lieu autour de lui. Pèire Guilhem se trouve dans l'assemblée, tout comme Bernat et le troisième frère, Raimon, qui apparaît pour la première fois dans les sources. Leur père n'y est pas nommé, mort sans doute entre-temps, mais on y rencontre également leur oncle Raimon<sup>23</sup>.

C'est ce même Raimon qui reçoit le *consolament*, en 1224, de la main de Guilhabert de Castres, Bernat de Lamothe et Gérard de Gourdon. Donné pour mourant, il se remet cependant de sa maladie et décide de rester religieux par la suite<sup>24</sup>. Pèire Guilhem reprend son récit à cet événement, contant notamment que, après le rite, il amena son oncle à la grotte d'Ornolac où le bon homme trouvera refuge pendant plusieurs années :

*« Il dit qu'il accompagna ledit Raimon d'Arvigna, hérétique, de Dun jusqu'à la grotte d'Ornolac, et il amena les deniers que possédait ce Raimon, hérétique, sur son cheval de labour. »*<sup>25</sup>.

Cette grotte, fortifiée comme plusieurs autres du haut comté de Foix, est tenue par Bernat de Durfort et son épouse Gérauda. Elle deviendra le principal lieu de vie de Raimon d'Arvigna. Faure de Birac, hospitalier, l'y mentionne encore vers l'an 1231<sup>26</sup>. Toutefois, Raimon est également vu vers 1228 à Lordat, dans la maison d'un croyant, prêtant à l'occasion à Pèire de la Caune dix sous<sup>27</sup>. Les moyens financiers de Raimon d'Arvigna – le témoignage de Pèire Guilhem le suggère déjà – doivent en effet être relativement importants. La mention de 1231 représente d'ailleurs le dernier signe de vie de Raimon. D'un âge déjà relativement avancé, il est sans doute mort peu de temps après.

22 Doat 23, f° 221v°-222r° ; Duvernoy (éd.), *Le dossier de Montségur*, pp. 113/114.

23 Duvernoy (éd.), *Le dossier de Montségur*, p. 64.

24 Doat 24, f° 241v°-242r°.

25 Doat 24, f° 242r°.

26 Doat 23, f° 120r°-v°.

27 Doat 24, f° 266r°.

Nul doute que les frères d'Arvigna, élevés par une future religieuse cathare, se montrent des croyants cathares zélés depuis l'âge adulte. Et dès les années 1220 – au fur et à mesure que le clergé cathare est de plus en plus menacé – on les voit aussi s'engager davantage comme protecteurs des bons hommes, impliqués dans ces réseaux de solidarité tissés entre les familles de la noblesse qui assurent, pour l'instant encore, la difficile survie de l'Eglise clandestine. Calmont, où est installé Bernat avec son épouse, semble également servir de relais dans ce réseau, tout comme notamment Queille, petit château sur l'actuelle commune de Saint-Quentin, dont la co-seigneurie forme une enclave encore libre à l'intérieur des terres du maréchal, située avantageusement à l'abri des grands chemins.

C'est ainsi que, vers 1224/1225, Bernat d'Arvigna loge l'hérétique Vigouroux de la Bacone dans sa maison à Calmont. Après avoir eu la visite de Gui de Castillon et d'Arnaut de Mazerolles, Bernat, avec son frère Pèire Guilhem et Bernat de Durfort, de Saverdun, le fait sortir de la ville et l'escorte à un endroit non précisé<sup>28</sup>.

Vers 1227, Pèire Guilhem assiste à Pamiers, avec, entre autres, Pèire Rogier de Mirepoix, au *consolament in fine* de Bertrand de Durban, frère de l'abbé de Foix<sup>29</sup>. Puis, on le retrouve un an plus tard à Queille où il se rend avec Pèire de Roumengoux pour chercher Vigouroux de la Bacone et ses compagnons afin de les escorter jusqu'à Calmont – peut-être de nouveau auprès de son frère<sup>30</sup>.

La même année, le troisième des frères, Raimon d'Arvigna – le moins connu –, tombe gravement malade et se fait consolier par Guilhabert de Castres et Bertrand Marty dans la maison de Raimon de Tourtrol à Dun – en l'illustre présence de Pèire Rogier de Mirepoix et de nombreux nobles des alentours, dont, bien évidemment, ses deux frères. Comme de coutume, il lègue une somme d'argent aux hérétiques qui lui ont administré le rite, 1 000 sous toulousains en l'occurrence. Raimon guérit et contrairement à son oncle homonyme, il retourne dans le siècle<sup>31</sup>. Toutefois, il n'apparaît plus dans les sources par la suite, rattrapé peut-être par cette maladie peu de temps après.

En revanche, en 1229, apparaît un autre membre de la famille dont nous ne connaissons pas les liens de parenté exacts avec nos trois frères, mais dont l'origine familiale commune fait peu de doute. Il s'agit de Blancha d'Arvigna, veuve d'Arnaut Corb, co-seigneur de Roquefort (sans doute Roquefort-des-Cascades), mentionnée pour avoir assisté au *consolament* de Braïda de Montserver, la belle-mère d'Arnaut Rogier de Mirepoix. Ce rite a lieu à Limoux, dans la maison d'Isarn de Fanjeaux, frère de Pèire Rogier de Mirepoix et co-seigneur de Queille. Arnaut Rogier de Mirepoix, le témoin qui évoquera cet événement devant frère Ferrer, précisera que

28 Doat 23, f° 221v°-222r°.

29 Doat 24, f° 244r°.

30 Duvernoy (éd.), *Le dossier de Montségur*, p. 92.

31 Ibid., pp. 67/68.

Blancha habitait le château de l'Herm (à l'est de Foix)<sup>32</sup>. Malheureusement, c'est tout ce que nous savons à son sujet.

Les frères d'Arvigna, pendant ce temps, continuent leurs activités hérétiques, escortant notamment Vigouroux de la Bacone. En 1231, Bernat d'Arvigna assiste à Saverdun à une prédication de Raimon Peyre<sup>33</sup>. L'année suivante, Père Guilhem lui amène de nouveau Vigouroux qui reste pour une nuit dans sa maison. A cette occasion, le bon homme prêche devant les nobles qui se sont réunis chez Bernat, dont Bernat de Durfort, co-seigneur de Saverdun, Arnaut de Mazerolles, Gui de Marliac, certainement un parent des frères par leur mère Jordana de Marliac. Le lendemain, au soir, Père Guilhem d'Arvigna et Bernat de Durfort, sous la couverture de la nuit, escortent l'hérétique jusqu'à Montgiscard où les frères de Roqueville, co-seigneurs du lieu, les prennent en charge<sup>34</sup>.

Durant les années 1230, Bernat et Père Guilhem n'apparaissent pas uniquement dans les registres de l'Inquisition. On les retrouve également en tant que témoins dans plusieurs actes au profit de l'abbaye cistercienne de Boulbonne, Bernat en 1232, en 1233 et en 1237, Père Guilhem en 1237<sup>35</sup>. Leur père avait par ailleurs été témoin de la consécration du monastère le 15 mars 1199<sup>36</sup>. Cette proximité avec une institution religieuse catholique peut, à première vue, paraître contradictoire avec leur engagement dans l'hérésie. Pourtant, on observe le même comportement dans d'autres familles de la noblesse, proches du catharisme. Les liens avec les établissements religieux, notamment des Cisterciens et Hospitaliers, datent souvent déjà du siècle précédent et existent parfois même en dépit de conflits avec d'autres institutions catholiques, puis ils perdurent au XIII<sup>e</sup> siècle. Du reste, certaines lignées, engagées dans le catharisme, comptent également des religieux catholiques dans leurs rangs. Ces situations, en tout cas, ne sont pas à considérer comme des scissions à l'intérieur de la famille. Car, avant l'arrivée des croisés, catharisme et catholicisme cohabitent paisiblement dans la société des *castra* ; maints croyants oscillent même entre les deux sans y voir une contradiction, les deux christianismes comblant sans doute des aspirations différentes, voire complémentaires. La proximité de certains membres de la noblesse avec des institutions religieuses catholiques – qui se manifeste notamment sous forme de donations ou de présence en tant que témoins dans leurs actes – n'est donc pas rare et survit même à la croisade.

Liés à la famille des Mirepoix-Pérelle et au clergé de l'Eglise clandestine, les Arvigna ne manquent pas de nouer des liens avec les bons hommes et les croyants installés à Montségur.

Ainsi, en 1241 – l'année suivant la révolte échouée de Raimon

32 Ibid., p. 65.

33 Doat 24, f° 243v°.

34 Doat 24, 242r°-243v°.

35 Doat 84, f° 65v°, 81r°, 84r°, 87r°, 113r°, 116r°.

36 Devic, Vaissete, t. 8, coll. 453.

Trencavel – Bernat d'Arvigna se rend à Montségur, peut-être pas pour la première fois. Avec le jeune Jordan de Péreille, le fils de Raimon, co-seigneur du lieu, il rend alors visite à la vieille dame hérétique Marquès de Fourquevaux, veuve de Raimon Unaut de Lanta et grand-mère de Jordan. Après avoir parlé à la bonne femme, Bernat repart<sup>37</sup>. Mais il revient encore la même année, au moment du premier siège, mené sans conviction et sans succès par Raimon VII, comte de Toulouse. Venu cette fois-ci avec le baile du comte de Toulouse pour Montgiscard, le chevalier de Dun parle de nouveau avec des hérétiques, mais on n'en sait pas davantage sur ces rencontres<sup>38</sup>. En ce qui concerne Père Guilhem, il est dit assister à des prêches de Bertrand Marty à Montségur à la fin de l'année 1242<sup>39</sup>.

Nous ignorons si les frères d'Arvigna ont pu être impliqués dans le massacre d'Avignonet le 28 mai 1242 ou à la défense de Montségur en 1243/1244, car nous n'en avons plus de signe de vie avant la comparution de Père Guilhem devant Bernard de Caux le 18 octobre 1246. Son frère Bernat n'est d'ailleurs pas dit *feu* à ce moment. Etant donné qu'il est autant impliqué dans l'hérésie que Père Guilhem, il semble peu probable qu'il ait pu échapper à l'Inquisition. Toutefois, aucune déposition de sa part ne nous est parvenue. Dans le témoignage de Père Guilhem – dont nous venons de livrer les principaux éléments –, ce dernier avoue avoir déjà abjuré en 1233 à Foix devant frère Pierre de Cendres, prieur des Dominicains de Barcelone. Depuis, il n'aurait plus adhéré à la foi hérétique ni vu des hérétiques, ce qui, comme nous le savons par d'autres témoins concernant les dernières années de Montségur, n'est pas la vérité. Mais, ayant abjuré une première fois, il a évidemment tout intérêt à nier d'autres rencontres intervenues entre-temps et qui feraient de lui un croyant relaps, susceptible d'encourir les peines les plus sévères. En revanche, il ne nie pas avoir été croyant depuis « plus de trente ans », donc sans doute depuis l'âge adulte, et d'avoir cru que « ces hérétiques sont des bons hommes et ont la bonne foi et qu'il puisse être sauvé par eux, bien qu'il sache que l'Eglise les persécute. Et il les a entendus dire que Dieu ne créa pas les choses visibles, que l'hostie sacrée n'est pas le corps du Christ, qu'il n'y a pas de salut dans le baptême ni le mariage et que les corps des morts ne ressuscitent pas. »<sup>40</sup>.

S'il y a peu de chances que Père Guilhem ait pu conserver ses biens, nous ignorons son jugement. Mais il n'est pas exclu qu'il ait été emprisonné, voire qu'il ait fini ses jours en prison. Et si son frère Bernat a comparu, lui aussi, les inquisiteurs ne l'ont certainement pas traité avec plus de clémence, d'autant plus que le chevalier avait déjà été excommunié dans les années 1230 pour avoir porté atteinte aux droits de l'Eglise<sup>41</sup>.

Plus aucun signe de vie des frères ne nous est parvenu par la suite.

37 Duvernoy (éd.), *Le dossier de Montségur*, p. 15.

38 Ibid., p. 83.

39 Ibid., p. 135.

40 Doat 24, f° 245r°-v°.

41 Doat 84, f° 127r°.

Comme pour maintes autres familles de la petite noblesse, les sources inquisitoriales braquent pour quelques années ou décennies les projecteurs sur eux, avant qu'ils ne disparaissent à nouveau dans l'ombre de l'histoire vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

∴

Relativement peu mentionné dans les sources, le village de Dun est principalement connu pour l'illustre présence de la comtesse de Foix. Pourtant, outre ce personnage religieux hors du commun à plusieurs égards, la vie religieuse à Dun ressemble certainement à celle de maints autres villages des alentours – et le passage de membres de la hiérarchie cathare, la mention de plusieurs communautés de femmes ainsi que le fait que sa noblesse semble largement acquise au catharisme semble confirmer cette hypothèse. De même, si nous connaissons relativement peu les croyants de Dun – et avant tout les nobles, puisque les seules dépositions qui évoquent le village sont le fait de témoins nobles aussi – leur communauté est sans aucun doute également plus importante que ne le suggèrent ces rares mentions. Les co-seigneurs de Dun, en effet, semblent très largement, dès le tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, avoir adopté le catharisme – la famille d'Arvigna en tête. Leur engagement perdure durant la croisade. Mais au plus tard après les premières grandes enquêtes inquisitoriales (qui, là aussi, touchent sans doute plus de personnes à Dun que ne le révèlent les procès-verbaux qui nous sont parvenus) et l'échec des révoltes de Raimond II Trencavel, Raimond VII, comte de Toulouse, et la chute de Montségur, les co-seigneurs de Dun, y compris la famille d'Arvigna, semblent, eux aussi, se détourner de l'Eglise cathare dont le clergé est décimé de façon drastique. En effet, à partir des années 1240, l'Inquisition, au fur et à mesure, réussit là où la croisade avait échoué : en brisant les réseaux de solidarité, le clergé cathare peut enfin être atteint et se voit successivement anéanti. Les croyants, et surtout la noblesse, ayant connu de lourdes pertes humaines et économiques, se désengagent au cours de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, grâce aux frères Authié, le catharisme languedocien renaît une dernière fois au début du XIV<sup>e</sup> siècle, notamment dans le haut comté de Foix – avant d'être brisé pour toujours par les inquisiteurs Geoffroy d'Ablis, Jacques Fournier et Bernard Gui.

Y a-t-il encore des croyants à Dun à cette époque ? Les registres de Geoffroy d'Ablis et de Jacques Fournier n'évoquent pas une seule fois Dun ou un de ses habitants.

*Gwendoline Hancke*